Pierre Astié
Dominique Breillat
Céline Lageot *

Repères étrangers
(1er avril – 30 juin 2018)

Allemagne

17 avril 2018. CJUE. **Droit du travail. Liberté de conscience**. La Cour de justice de l'Union européenne juge qu'une organisation protestante ne peut rejeter une candidature à un emploi en raison des convictions religieuses. Vera Engenberg, sans confession, avait répondu à une offre d'emploi de l'organisation caritative protestante Diakonie, le poste consistant à rédiger un rapport sur la lutte contre le racisme en Allemagne. La candidature avait été rejetée car la Diakonie avait exigé que les candidats soient chrétiens. Estimant avoir été discriminée, Vera Engenberg avait porté plainte. L'affaire était allée jusque devant la Cour fédérale du travail, qui l'a transmise à la CJUE. Celle-ci a jugé que cette exigence ne peut exister que lorsque le poste « exige de manière objective » une appartenance religieuse.

22 avril 2018. SPD. Andrea Nahles, 47 ans, ministre du Travail et des Affaires sociales de 2013 à 2017, présidente du groupe social-démocrate au Bundestag depuis 2017, est élue présidente du parti lors d'un congrès extraordinaire à Wiesbaden, avec 66 % des voix face à Simone Lange, ancienne policière et maire de Flensburg. Elle incarne l'aile gauche et succède, après un intérim assuré par Olaf Scholz du 13 février au 22 avril, à Martin Schulz, qui exerçait cette fonction depuis le 19 mars 2017, mais a démissionné après les mauvais résultats du SPD aux élections législatives et la reconstitution d'une grande coalition.

1er-2 juillet 2018. **Immigration. Gouvernement**. Le 1er juillet, au cours d'une réunion à huis clos de l'Union chrétienne-sociale (CSU), Horst Seehofer, ministre fédéral de l'Intérieur et de la *Heimat*, estimant insuffisantes les décisions prises au sommet européen du 28 juin, annonce sa démission du gouvernement. Puis, curieusement, il revient sur sa décision après quatre heures de négociations. La Chancelière

* Centre d'études sur la coopération juridique internationale-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA 7353.

a dû accepter une rupture avec sa politique d'accueil des réfugiés. Elle a donné son accord le 2 juillet pour que les migrants arrivant en Allemagne mais déjà enregistrés dans un autre pays de l'Union européenne soient placés dans des « centres de transit » à la frontière autrichienne. Les sociaux-démocrates critiquent la décision mais restent dans la coalition. Cependant, ils exigent que les centres de transit ne soient pas fermés.

23 avril et 1er juin 2018. **Bavière. Laïcité**. Le 23 avril, la Bavière annonce que, dès le 1er juin, un crucifix sera accroché dans le hall de chaque bâtiment administratif. L'opposition accuse la CSU de vouloir instrumentaliser le sujet à six mois des élections régionales face à l'extrême droite en plein essor. Le cardinal Reinhard Marx, président de la conférence épiscopale allemande et archevêque de Munich, exprime ses réserves et accuse le ministre-président de Bavière, Markus Söder, à la tête du *Land* depuis le 16 mars 2018, de « diviser, d'agiter et de monter les gens les uns contre les autres ». Pourtant, la décision entre en vigueur le 1er juin.

5 mai 2018. **Karl Marx**. Il y a deux cents ans, le 8 mai 1818, Karl Marx naissait à Trèves. La commémoration prend des aspects bien divers : une statue de 5,45 mètres offerte par la Chine suscite les polémiques ; une exposition est inaugurée par Jean-Claude Juncker ; une bière Karl Marx est brassée à Chemnitz (ex-Karl-Marx-Stadt) ; un vin rouge Karl Marx est produit à Trèves…

3 juin 2018. LGBT. **IIIe Reich**. Le président Steinmeier demande « pardon aux gays, lesbiennes, pour toutes les souffrances et l'injustice subies ainsi que le long silence qui a suivi ».

On estime que plus de cinquante mille personnes ont été persécutées par le régime nazi, dont dix à quinze mille ont été envoyées en camp de concentration sur la base de l'article 175 du code pénal réprimant l'homosexualité masculine. Cet article n'a été abrogé qu'en 1994. En juin 2017, une loi annulant les condamnations et indemnisant les victimes gays et bi de la répression a été votée.

Arabie saoudite

18 avril, 15 mai et 24 juin 2018. **Société. Femmes**. Les cinémas rouvrent le 18 avril. Ils avaient disparu au début des années 1980.

Le 15 mai, six féministes à la pointe du combat pour obtenir le droit de conduire sont arrêtées, accusées de « saper l'unité nationale » et de porter « atteinte à la stabilité du pays ». Le 24 juin cependant, les premières femmes saoudiennes sont autorisées à prendre le volant.

Au total, une quinzaine de personnalités et militantes pour le droit des femmes sont incarcérées, accusées de « traîtrise » au royaume et d'avoir « entretenu des contacts suspects avec des parties étrangères », apporté un soutien financier à « des éléments hostiles à l'étranger » et tenté de porter atteinte à la sécurité et la stabilité du royaume.

Le libéralisme en faveur des femmes a des limites. Le 27 juin, Hatoon al-Fassi, professeure d'histoire à l'université du Roi-Saoud, à Riyad, militante féministe, est arrêtée. On lui reproche son dédain de l'*abaya*, le voile noir recouvrant la quasi-totalité des Saoudiennes.

Arménie

9 avril et 8 mai 2018. **Président. Gouvernement**. Le 9 avril, Armen Sarkissian, arméno-britannique, 65 ans,

indépendant, prend ses fonctions de président. Le gouvernement de Karen Karapetian, 54 ans, Parti républicain d'Arménie (HHK), Premier ministre depuis le 13 septembre 2016, démissionne. Le 17 avril, Serge Sarkissian, 64 ans, HHK, président de la République sortant, est élu Premier ministre par 77 voix contre 17. Le 18 avril, Édouard Nalbandian, 62 ans, diplomate, indépendant, en fonction depuis le 14 avril 2008, est à nouveau nommé ministre des Affaires étrangères et Viguen Sarkissian, 43 ans, HHK, en fonction depuis le 3 octobre 2016, ministre de la Défense; le 19 avril, Vardan Aramian, HHK, devient ministre des Finances. De fortes manifestations agitent le pays pour protester contre la manœuvre constitutionnelle mise en place par Serge Sarkissian alors qu'il était président de la République. Ce dernier avait obtenu la transformation du régime en régime parlementaire afin de transférer le pouvoir au gouvernement, dont il vise la direction.

Nikol Pachinian, 43 ans, Contrat civil, leader des contestataires, est interpellé (« évacué de force ») le 22 avril.

À la suite de ces manifestations, Serge Sarkissian démissionne le 23 avril. Karen Karapetian, en tant que vice-Première ministre, devient Première ministre par intérim.

Le 25 avril, Vladimir Poutine s'entretient au téléphone avec le président Armen Sarkissian.

Le nouveau vice-Premier ministre, Armen Guevorkian, vient à Moscou le 26 avril pour des « consultations de travail », ainsi que le ministre des Affaires étrangères.

Le 1er mai, le Parlement rejette la candidature de Nikol Pachinian, député, ancien journaliste, pour le poste de Premier ministre. 48 députés seulement ont soutenu la candidature contre 56.

Le 2 mai, la journée de grève générale est massivement suivie. Des dizaines de milliers de personnes manifestent à Erevan. Le parti au pouvoir finit par céder.

Le 8 mai, Nikol Pachinian est élu lors d'un second vote par 59 voix contre 42 et est nommé par le président. Le ministre de la Défense démissionne. Le 10 mai, le ministre des Finances démissionne à son tour. Le 11 mai, Davit Tonoyan est nommé ministre de la Défense et, le 12 mai, Atom Janjughazian devient ministre des Finances et Zohrab Mnatsakanian ministre des Affaires étrangères.

Le 14 mai, le nouveau Premier ministre rencontre Vladimir Poutine lors du sommet de l'Union économique eurasiatique.

Bhoutan

20 avril 2018. **Élections sénatoriales**. Aux élections sénatoriales pour le Conseil national (Gyelyong Tshogde), il est interdit aux candidats d'être membres d'un parti politique. Ils doivent être diplômés. Cinq des conseillers sortants sont réélus.

Le Conseil national est élu pour vingt membres dans des circonscriptions correspondant aux districts territoriaux (*dzongkhags*). Le roi nomme cinq membres. Le Conseil national tend à jouer un rôle de contre-pouvoir.

Brésil

5 et 7 avril 2018. **Ancien président**. Le 5 avril, la Cour suprême rejette, par 6 voix contre 5, un recours de Luiz Inácio Lula da Silva, président du 1er janvier 2003 au 1er janvier 2011, visant à ne pas être incarcéré. Le 7 avril, l'ancien président se rend en prison afin de purger une peine de douze ans et un mois de prison pour corruption et blanchiment d'argent.

Burundi

17 mai 2018. **Référendum. Président**. Un référendum doit permettre à Pierre Nkurunziza, 54 ans, de rester au pouvoir jusqu'en 2034. En effet, la réforme porte sur le septennat et la possibilité d'un quatrième mandat pour le président Nkurunziza. En outre, le texte autorise le Sénat à modifier dans les cinq ans l'accord d'Arusha négocié par Nelson Mandela en 2000. Cet accord avait apaisé les tensions entre Hutus et Tutsis à travers la mise en place d'un système de quotas répartissant les responsabilités politiques et militaires entre les deux ethnies. La campagne est marquée par de graves violences. Un décret punit de trois ans de prison tout appel à ne pas voter.

Le « oui » l'emporte avec 73,3 % des voix.

La participation a été de 96,4 %.

De façon inattendue, le président Nkurunziza annonce qu'il ne sera pas candidat à sa succession en 2020.

Colombie

27 mai et 17 juin 2018. **Élection présidentielle**. Ancien maire de Bogota, ancien guérillero du Mouvement du 19 avril, candidat de la Liste pour la décence, coalition de gauche, Gustavo Petro, 58 ans, économiste de gauche, qui avait un temps été en tête des sondages, est, avec 25,1 % des voix, devancé par le candidat de la Grande Alliance pour la Colombie, coalition de droite, Iván Duque Márquez, 41 ans, juriste, centre démocratique, droite populiste, en tête au premier tour avec 39,1 % des suffrages. Arrivé troisième, Sergio Fajardo, centre droit, obtient 23,7 % et appelle à voter blanc ou pour Gustavo Petro. La participation a été de 53,0 %.

Le 17 juin, Iván Duque l'emporte au second tour avec 54,0 % des voix contre 41,8 % à Gustavo Petro, 4,2 % des électeurs ayant voté blanc. La Colombie connaît l'alternance et le nouveau président veut remettre en cause certains aspects de l'accord avec les Forces armées révolutionnaires.

Corée du Nord

Avril-juin 2018. **Corée du Sud. États-Unis. Chine**. Le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, est à Pyongyang du 30 mars au 1er avril et rencontre Kim Jong-un.

Le 27 avril a lieu la rencontre historique entre les deux leaders coréens dans la zone démilitarisée à Panmunjeom, où fut signé l'armistice le 27 juillet 1953. Cette fois-ci, le leader nord-coréen a fait le déplacement.

Dans la déclaration qui suit cette rencontre, Kim Jong-un et Moon Jae-in s'engagent à organiser des sommets, des rencontres militaires, et à réactiver la ligne rouge. Les réunions entre les familles vont reprendre. Un bureau de liaison sera ouvert dans l'ex-zone industrielle intercoréenne, en suspens depuis 2016. La déclaration mentionne une « dénucléarisation complète de la péninsule ». Kim Jong-un annonce que la Corée du Nord fermera au mois de mai son principal site d'essais nucléaires.

Mike Pompeo vient à Pyongyang le 9 mai pour préparer la rencontre entre Donald Trump et Kim Jong-un. Geste de bonne volonté de Pyongyang, les trois derniers Américains retenus prisonniers sont libérés et repartent avec le secrétaire d'État.

Le 16 mai, la Corée du Nord indique que la rencontre Kim-Trump sera annulée si les États-Unis cherchent à l'acculer à renoncer unilatéralement à son arsenal

nucléaire. Pyongyang proteste contre la tenue d'exercices militaires conjoints entre États-Unis et Corée du Sud. La Corée du Nord met en cause John Bolton, conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump. Le 22 mai, le président américain, recevant son homologue sud-coréen, évoque un possible report du sommet Kim-Trump.

Le 26 mai, le président Trump et le leader Kim confirment cependant leur sommet du 12 juin à Singapour.

Le 30 mai, le général Kim Yong-chol, 72 ans, bras droit de Kim Jong-un, se rend pour deux jours à New York. Il rencontre Mike Pompeo. Le 1er juin, il est à Washington et transmet un message de Kim jong-un au président Trump.

Une semaine après l'avoir annulé, Donald Trump fait volte-face le 2 juin et confirme le sommet avec Kim Jong-un après avoir reçu l'envoyé nord-coréen.

Le sommet se déroule à Singapour, dans la petite île Sentosa, le 12 juin.

Donald Trump et Kim Jong-un signent un document très général évoquant la dénucléarisation sans fixer de calendrier ni de mécanisme de vérification. Le 13 juin, le président Trump estime qu'il « n'y a pas de menace nucléaire de la part de la Corée du Nord » et, le 21 juin, que la dénucléarisation « a déjà commencé ».

Le 19 juin, Kim Jong-un vient consulter les autorités chinoises après sa rencontre avec Donald Trump.

Fin juin, le renseignement américain suggère que Pyongyang pourrait dissimuler une partie de son arsenal nucléaire.

Corée du Sud

6 et 9 avril 2018. **Anciens présidents**. Le 6 avril, Park Geun-hye, 66 ans, présidente du 25 février 2013 au 10 mars 2017, est condamnée à vingt-quatre ans de prison pour corruption, coercition et abus de pouvoir.

Le 9 avril, Lee Myung-bak, 76 ans, maire de Séoul de 2002 à 2006 et président du 25 février 2008 au 25 février 2013, est inculpé pour corruption, abus de pouvoir, détournements de fonds, évasion fiscale. Il est accusé d'avoir reçu 11 milliards de wons (8,4 millions d'euros) de pots-de-vin pendant son mandat.

Cuba

19 avril 2018. **Président du Conseil d'État**. Miguel Díaz-Canel Bermúdez, 57 ans, ingénieur électronicien, vice-président du Conseil des ministres chargé de l'éducation, est élu président du Conseil d'État et du Conseil des ministres par 603 voix sur 604, succédant à Raúl Castro, 86 ans, en fonction depuis le 24 février 2008, mais celui-ci reste premier secrétaire du Parti communiste. La continuité semble la règle.

Espagne

Avril-juin 2018. **Catalogne**. Le 3 avril, le procureur général du Schleswig-Holstein reconnaît la validité en droit allemand des deux chefs d'inculpation de « rébellion » et de « détournement de fonds », et juge recevable la demande d'extradition de Carles Puigdemont. Il estime que « le maintien en détention » est nécessaire.

Le 5 avril, le tribunal de Neumünster ne retient pas l'accusation de « rébellion » mais celle de « détournement de biens publics » et autorise sa remise en liberté sous condition qu'il se présente une fois par semaine à la police.

Le 9 mai, le gouvernement espagnol décide de saisir la Cour constitutionnelle aux fins de l'annulation d'une loi votée au Parlement catalan qui permettrait d'investir l'ex-président indépendantiste.

Le 10 mai, Carles Puigdemont annonce qu'il renonce à redevenir président de la Généralité et désigne Quim Torra, 55 ans, député d'Ensemble pour la Catalogne, indépendantiste déterminé, éditeur, pour être candidat. Le 12 mai, le Parlement de Catalogne ne parvient pas à élire un président de la Généralité. Quim Torra, seul candidat, obtient 66 voix contre 65, à trois voix de la majorité absolue (qui est de 68 voix au premier tour). Au second tour, le 14 mai, une majorité relative est suffisante et Torra est élu, le résultat du vote étant à nouveau de 66 contre 65. Les quatre parlementaires membres du parti Candidature d'unité populaire se sont abstenus. Quim Torra entre en fonction le 17 mai.

Le 16 mai, la justice belge annonce son refus d'exécuter les nouveaux mandats d'arrêt européens émis par l'Espagne à l'encontre de trois anciens membres de l'exécutif catalan, ces mandats étant « irréguliers ».

Le 29 mai, le nouveau président catalan constitue un gouvernement sans indépendantistes exilés ou emprisonnés. Ernest Maragall i Mira est conseiller à l'Action extérieure, aux Relations institutionnelles et à la Transparence. C'est la fin de la suspension de l'autonomie.

Le changement de gouvernement pourrait faire évoluer la crise. Le leader socialiste Pedro Sánchez souhaite le dialogue.

1er, 2, 6 et 7 juin 2018. **Corruption. Gouvernement**. Après la condamnation du Parti populaire (PP) dans une gigantesque affaire de corruption, l'opposition socialiste dépose une motion de censure. L'Audience nationale a condamné vingt-neuf personnes, dont une dizaine de cadres et d'élus du PP, à des peines cumulant trois cent cinquante et une années de prison dans la plus vaste affaire de corruption de la démocratie espagnole, celle du réseau Gürtel. Le PP est également condamné en tant que bénéficiaire. Pour que la motion soit adoptée, il faudra 176 voix, ce qui nécessitera le soutien de Podemos et des petits partis nationalistes. Ciudadanos, allié au PP, annonce qu'il ne soutiendra pas la motion mais souhaite des élections anticipées. Le 1er juin, la motion contre Mariano Rajoy, 63 ans, au pouvoir depuis le 22 décembre 2011, recueille 180 voix contre 169. Pedro Sánchez, 46 ans, docteur en économie, qui avait déposé la motion, devient Premier ministre, entrant en fonction le 2 juin. Mais sa majorité est composite. Le 6 juin, il propose son gouvernement, qui entre en fonction le 7 et se compose notamment de Josep Borrell i Fontelles, 71 ans, Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), ancien président du Parlement européen, aux Affaires étrangères ; de María Margarita Robles Fernández, 61 ans, magistrate, proche du PSOE, à la Défense ; de Fernando Grande-Marlaska Gómez, 55 ans, magistrat, indépendant, à l'Intérieur ; et de María Jesús Montero Cuadrado, 52 ans, médecin, PSOE, aux Finances. La désignation de Nadia María Calviño Santamaría, 48 ans, indépendante, économiste, avocate, directrice générale du budget à la Commission européenne, comme ministre de l'Économie est un signe fort pour l'Union européenne. Il n'y a que six hommes sur dix-sept ministres dans ce gouvernement, qui donne la préférence aux compétences.

Un nouveau jugement conclut, le 11 juin, à un financement illégal du PP. Est en cause le financement des campagnes électorales de 2007-2008 dans la région de Valence.

Pedro Sánchez veut donner l'image d'une « tolérance zéro » à l'égard des ministres. C'est ainsi que, dès le 13 juin,

le ministre de la Culture et des Sports, l'écrivain et ex-présentateur de télévision Màxim Huerta Hernández, 47 ans, doit démissionner – en raison d'une polémique sur un redressement fiscal d'un montant de 220 000 euros. Il aura été ministre sept jours. Il est remplacé par l'ancien directeur des musées José Guirao Cabrera, 59 ans, indépendant.

18 avril, 3 et 4 mai 2018. ETA. Dans un communiqué, l'Euskadi ta Askatasuna, fondé le 31 juillet 1959, demande pardon pour les huit cent cinquante victimes mais fait une distinction entre les « citoyens et citoyennes qui n'ont aucune responsabilité » et les policiers, gardes civils, élus municipaux. L'ETA annonce sa prochaine dissolution.

Dans une lettre datée du 16 avril et publiée le 2 mai par le journal en ligne ElDiario.es, l'ETA annonce avoir « dissous toutes ses structures ». L'organisation indépendantiste avait renoncé à la lutte armée en 2011. Le 3 mai, dans une « déclaration finale », elle dit avoir « démantelé l'ensemble de ses structures » et « mettre fin à toute activité politique ». Le dernier acte est une « conférence internationale » pour le processus de paix au Pays basque le 4 mai, à Cambo-les-Bains. Le gouvernement souligne une « journée du souvenir et d'hommage » aux victimes et écarte toute idée d'« impunité » pour les crimes commis.

12 juin 2018. **Monarchie**. Iñaki Urdangarin Liebaert, 50 ans, beau-frère du roi Felipe VI et époux de l'infante Cristina, est condamné en appel par le Tribunal suprême à cinq ans et dix mois de prison pour corruption. Il est coupable d'avoir détourné des subventions accordées à une fondation qu'il présidait. Il est incarcéré le 18 juin. Ayant pu choisir le lieu de sa détention, il purgera sa peine dans la prison de Brieva, près d'Avila, qui compte deux cents femmes et où il sera le seul homme…

États-Unis

1er, 26 avril et 21 mai 2018. **Cabinet.** CIA. Le 1er avril, John Sullivan, 58 ans, avocat, devient secrétaire d'État par intérim, remplaçant Rex Tillerson, 66 ans, qui était à ce poste depuis le 1er février 2017. Le 9 avril, John Bolton, 69 ans, ancien ambassadeur très controversé aux Nations unies, entre en fonction comme conseiller à la sécurité nationale.

Le 26 avril, Michael (Mike) Richard Pompeo, 54 ans, est confirmé par le Sénat comme secrétaire d'État par 57 voix contre 42 et entre en fonction le jour même.

Gina Haspel, 61 ans, devient directrice par intérim de la CIA. Lors de son audition par le Sénat, le 10 mai, Gina Haspel, qui a dirigé une prison secrète de la CIA en Thaïlande où les détenus étaient fréquemment torturés, promet de ne plus recourir à la torture ! Elle est malgré tout confirmée par le Sénat par 55 voix contre 45 et entre en fonction le 21 mai.

4 mai 2018. **Armes**. Le président Trump et le vice-président, Mike Pence, s'expriment devant la convention annuelle de la National Rifle Association à Dallas. Donald Trump, six semaines après la fusillade de Parkland, semble avoir oublié ses promesses de limitation du port d'arme. Il apporte un soutien sans faille à cette association et tient des propos odieux sur les attentats du Bataclan en France. Seul le ministère des Affaires étrangères français publie un communiqué exprimant « sa ferme désapprobation ».

13 avril, 3, 8, 23 mai et 4 juin 2018. **Président**. Le 13 avril, le directeur du

FBI, James Coney, qui sera limogé en mai 2017 alors qu'il dirigeait l'enquête sur les liens éventuels entre l'équipe de campagne de Donald Trump et la Russie, publie un livre autobiographique – *A Higher Loyalty: Truth, Lies and Leadership* (Flatiron). Il décrit Donald Trump comme « immoral, déconnecté de la vérité et des valeurs institutionnelles […], guidé par l'ego ». Il le dépeint comme un « parrain ».

À la suite des accusations de l'actrice de films pornographiques Stormy Daniels concernant une relation sexuelle qu'elle aurait eue en 2006 avec Donald Trump, ce dernier admet le 3 mai lui avoir versé 130 000 dollars pour qu'elle se taise, alors qu'il disait n'en rien savoir jusqu'alors. Le 8 mai, l'avocat de Stormy Daniels publie un rapport de son cabinet affirmant que Viktor Vekselberg, oligarque impliqué dans l'ingérence russe dans la campagne, et son cousin Andrex Intrater lui ont versé « environ 500 000 dollars ».

Naomi Rice Buchwald, magistrate fédérale de New York, juge le 23 mai que Donald Trump ne peut bloquer ses détracteurs sur Twitter, la possibilité de réagir aux tweets présidentiels étant protégée par le premier amendement à la Constitution.

Le président Trump affirme dans un tweet, le 4 juin, avoir le « droit absolu » de s'accorder à lui-même la grâce présidentielle, tout en assurant n'avoir rien à se reprocher…

26 juin 2018. **Avortement. Cour suprême**. Par 5 voix contre 4, la Cour suprême s'oppose à une loi californienne obligeant les cliniques hostiles à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) d'informer les patientes qu'elles peuvent bénéficier de celle-ci ou d'une contraception gratuite ou à bas prix dans des organismes subventionnés par l'État. La Cour a considéré que la loi portait atteinte aux convictions et à la liberté d'expression des médecins. (Cour suprême, 26 juin 2018, 16-1140, *National Institute of Family and Life Advocates, DBA NIFLA et al. v. Becerra, Attorney General of California et al.*)

27 juin 2018. **Liberté syndicale**. La Cour suprême, par 5 voix contre 4, juge que les cotisations syndicales obligatoires violent la Constitution. (Cour suprême, 27 juin 2018, 16-1466, *Janus v. American Federation of State, County, and Municipal Employees, Council 31, et al.*)

27 juin 2018. **Cour suprême**. La Cour annonce le 27 juin que le juge Anthony McLeod Kennedy, 81 ans, prend sa retraite. Conservateur modéré, catholique, nommé par Ronald Reagan, en fonction depuis le 18 février 1988, il se joignait aux juges progressistes sur certains sujets. La décision sera effective au 31 juillet. Son rôle de juge pivot (*swing vote*) le rendait inclassable. Il avait conforté en 1992 par son vote l'arrêt *Roe v. Wade* de 1973 sur l'avortement. Le 26 juin 2015, il avait aussi permis la légalisation du mariage des homosexuels. S'il était favorable à la peine de mort, ses positions avaient pu être nuancées. Les démocrates essaieront sans doute d'empêcher la confirmation de son successeur avant les élections de novembre.

Hongrie

8 avril 2018. **Élections législatives**. Viktor Orbán triomphe aux élections législatives pour renouveler les 199 membres de l'Országgyűlés. L'Union civique hongroise-Parti populaire chrétien-démocrate (Fidesz-KNDP),

droite, conservateur, eurosceptique, populiste, frôle la majorité absolue des suffrages avec 49,3 % des voix et obtient la majorité des deux tiers avec 133 sièges. Le Mouvement pour une meilleure Hongrie (Jobbik), extrême droite, obtient 19,1 % des voix et 26 sièges, l'alliance Parti socialiste hongrois (MSZP)-Dialogue pour la Hongrie (PM) 11,9 % et 20 sièges, Faire de la politique autrement (LMP) 7,1 % et 8 sièges, et la Coalition démocratique (DK) 5,4 % et 9 sièges.

La participation a été de 67,6 %, en progression de près de six points par rapport à 2014.

Le 17 avril, le président János Áder demande à Viktor Orbán de former un nouveau gouvernement.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) critique les conditions de la campagne. L'opposition dénonce des fraudes. Le 12 avril, les députés de la commission des libertés civiles du Parlement européen débattent de la situation de la démocratie, de l'État de droit et des droits fondamentaux en Hongrie. L'application de l'article 7.1 du traité sur l'Union européenne est envisagée.

Le 14 avril, des dizaines de milliers de Hongrois manifestent pour protester contre la victoire de Viktor Orbán, réclamant une nouvelle loi électorale, une presse libre et un nouveau décompte des résultats.

Le 10 mai, le Parlement réélit Viktor Orbán comme Premier ministre par 134 voix contre 28. Le 18 mai, le nouveau gouvernement est nommé, avec Tibor Benkő à la Défense et Mihály Varga à l'Économie nationale. Péter Szijjártó conserve les Affaires étrangères et Sándor Pintér l'Intérieur. Il n'y a qu'une seule femme.

Irlande

25 mai 2018. **Référendum. Avortement**. Le 25 mai a lieu un référendum sur l'abrogation du huitième amendement à la Constitution, qui rend illégal l'avortement. Cette fois-ci, les Irlandais approuvent l'abrogation par 66,4 % de leurs voix. L'IVG, selon la future loi, pourra être pratiquée sans justification pendant les douze premières semaines de grossesse, jusqu'à vingt-quatre semaines en cas de risque grave pour la santé de la mère et ensuite seulement en cas d'anomalie fœtale.

L'IVG reste désormais interdite à Malte, interdite sauf exception en Pologne et à Chypre, encadrée au Royaume-Uni et en Finlande, les vingt-quatre autres pays de l'Union européenne l'autorisant.

Israël

14 et 17 mai 2018. **États-Unis. Ambassade. Paraguay. Indépendance**. Le 14 mai, Israël célèbre le soixante-dixième anniversaire de son indépendance, marqué par le transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem. L'ambassade est inaugurée en l'absence de Donald Trump.

La décision divise l'Union européenne.

Le pasteur baptiste Robert Jeffress, proche conseiller de Donald Trump, bénit l'ambassade. Comme il est connu pour avoir par le passé tenu des propos homophobes, antisémites et antimusulmans, sa présence fait polémique.

Le Paraguay imite les États-Unis (et le Guatemala) le 17 mai.

Italie

Avril-mai 2018. **Gouvernement**. Le 4 avril, le président Mattarella commence ses consultations en vue de

la formation d'un gouvernement. Il rencontre Maria Elisabetta Alberti Casellati, nouvelle présidente du Sénat, Roberto Fico, président de la Chambre des députés, l'ancien président Giorgio Napolitano et des représentants des petites formations.

Le 12 avril, Sergio Mattarella entame une nouvelle série de consultations. Les divergences subsistent sur les partenaires, le Mouvement 5 étoiles (M5S) refusant Forza Italia.

Le 18 avril, le président Mattarella charge d'un mandat exploratoire la présidente du Sénat, proche de Silvio Berlusconi.

Face à l'impasse, le M5S envisage de se tourner vers le Parti démocrate. Mais Matteo Renzi s'oppose à une alliance entre la gauche et le M5S.

Le 7 mai, Sergio Mattarella propose un « gouvernement neutre », ce que refusent le M5S et la Ligue du Nord. Le 9 mai, ces deux partis demandent un délai supplémentaire de vingt-quatre heures au Président.

Le 12 mai, un tribunal annonce avoir levé l'interdiction faite à Silvio Berlusconi d'exercer un mandat public dans le cadre de sa condamnation en 2013 pour fraude fiscale. Silvio Berlusconi pourrait donc prétendre au poste de président du Conseil.

Le 10 mai, le M5S et la Ligue du Nord concluent leur accord de coalition, qui exclut la présence de francs-maçons dans le gouvernement, ce qui suscite la préoccupation du Grand Orient d'Italie. Ils présentent, le 14 mai, au président Mattarella leur accord de gouvernement et le candidat à la présidence du Conseil. Le 18 mai, le programme est révélé publiquement. Il ne parle plus explicitement d'une sortie de l'euro.

Le 21 mai, la Ligue et le M5S proposent comme président du Conseil Giuseppe Conte, 54 ans, avocat, professeur de droit privé à l'université de Florence, apparenté au M5S, novice en politique. Son curriculum vitae semble comporter des affirmations mensongères. Le 23 mai, après avoir hésité, le président Mattarella charge Giuseppe Conte de former un gouvernement. Cependant, celui-ci renonce le 27 mai, Sergio Mattarella ayant rejeté la nomination de Paolo Savona en tant que ministre de l'Économie et des Finances, en raison de ses positions très eurosceptiques. Le Président s'appuie sur l'article 92 de la Constitution. Déjà en 1994, le président Scalfaro avait refusé de nommer l'avocat de Berlusconi, Cesare Previti, au poste de ministre de la Justice. Le 28 mai, le président Mattarella demande à Carlo Cottarelli, 64 ans, économiste, ancien fonctionnaire du Fonds monétaire international, directeur de l'Observatoire des comptes publics de l'université catholique de Milan, de former un gouvernement technocratique. Le 31 mai, Carlo Cottarelli renonce et Giuseppe Conte est chargé à nouveau de former un gouvernement, le M5S et la Ligue proposant Giovanni Tria, 69 ans, indépendant, professeur de politiques économiques à l'université de Rome Tor-Vergata, à l'Économie et aux Finances, plus eurocritique qu'eurosceptique. Les autres propositions sont : Enzo Moavero Milanesi, 63 ans, indépendant, aux Affaires étrangères ; Elisabetta Trenta, 51 ans, M5S, à la Défense ; et Matteo Salvini, 45 ans, journaliste, Ligue du Nord, xénophobe, anti-avortement, europhobe, à l'Intérieur, qui semble le véritable président du Conseil.

Le 29 mai, le commissaire européen au budget, l'Allemand Günther Oettinger, tient des propos choquants et scandaleux, déclarant sur la station de radio Deutsche Welle que « les marchés vont apprendre aux Italiens à bien voter ». Jean-Claude Juncker remet en place le commissaire, qui doit s'excuser.

Le 1er juin, Giuseppe Conte devient président du Conseil. Le gouvernement obtient la confiance du Sénat le 5 juin, avec 171 voix contre 117 et 5 abstentions, et celle des députés le 6 juin, avec 350 voix contre 236.

Le nouveau gouvernement repousse la mise en œuvre de la « *flat tax* » et du « revenu de citoyenneté ».

Liban

6 mai 2018. **Élections législatives**. Les élections se font selon un mode de scrutin modifié en juin 2017, instaurant la représentation proportionnelle avec croix préférentielles à la place d'un système majoritaire plurinominal. Les Libanais de l'étranger peuvent voter. Depuis 2013, les élections ont été régulièrement reportées, les dernières ayant eu lieu en 2009.

77 listes avec 976 candidats dont 111 femmes sont présentes, une quinzaine de listes représentant la société civile.

Le Courant patriotique libre, centriste, libéral, principalement chrétien, et ses alliés obtiennent 29 sièges, le Hezbollah, islamiste chiite, djihadiste, pro-syrien et pro-iranien, et ses alliés 27, le Courant du futur, centre droit, libéral, laïque, 20, Amal, conservateur, 17, les Forces libanaises 15 et le Parti socialiste progressiste 9.

L'Alliance du 8-Mars, formée du Hezbollah, du mouvement Amal, du Courant patriotique libre, maronite, parti du président Aoun, dont les deux gendres ont été élus, obtient la majorité des sièges. Mais il faut que le chef du gouvernement soit sunnite, et le Courant du futur, qui a cependant perdu des sièges, se voyant retirer son quasi-monopole des sièges sunnites, devrait permettre à Saad Hariri d'être reconduit en tant que président du Conseil des ministres.

Inaya Ezzeddine, Amal, est la première femme chiite élue au Parlement et l'une des six femmes députées.

La participation a été faible (49,2 %), diminuant de cinq points par rapport à 2009.

Le 24 mai, le Parlement confie en effet à Saad Hariri le mandat de former un nouveau gouvernement par 68 voix.

Macédoine

17 mai, 9, 17, 20 et 28 juin 2018. **Nom. Grèce**. Une solution semble avoir été trouvée le 17 mai, lors d'une réunion à Sofia, sur la dénomination du pays, contestée par la Grèce. La Grèce accepterait un nom composé du type « Haute-Macédoine ».

Le 9 juin, le Premier ministre macédonien, Zoran Zaev, annonce un accord avec son homologue grec, Aléxis Tsípras. Le pays s'appellera « République de Macédoine du Nord » (*Severna Makedonija*).

Le nouveau nom fera l'objet d'un référendum en Macédoine.

Le 17 juin, les ministres des Affaires étrangères grec et macédonien, Níkos Kotziás et Nikola Dimitrov, signent un accord pour dénommer ainsi l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM), en présence des Premiers ministres grec et macédonien, du négociateur onusien Matthew Nimetz et de la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini. Jusqu'à maintenant, plus de cent quarante États avaient reconnu le pays comme « République de Macédoine ».

Le Parlement macédonien ratifie le 20 juin l'accord avec la Grèce, signé cinq jours plus tôt. L'opposition refuse de participer au vote. L'accord pourrait accélérer l'adhésion à l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) et l'ouverture des

négociations avec l'Union européenne. Le 28 juin, le président macédonien, Gjorge Ivanov, annonce qu'il ne ratifiera pas l'accord conclu avec Athènes pour changer le nom du pays, et ce malgré le vote du Parlement. Il souligne qu'une telle ratification violerait la Constitution. Il y aurait un référendum en septembre. Le Parlement grec doit aussi voter à ce sujet.

Malaisie

Avril 2018. **Élections législatives**. Âgé de 92 ans, Premier ministre de 1981 à 2003, Mahathir Mohamad tente de revenir au pouvoir en devenant candidat de l'opposition, quinze ans après l'avoir quitté en tant que membre du parti au pouvoir.

Aux élections législatives, l'Alliance de l'espoir, regroupant des partis de centre gauche, progressistes et sociaux-libéraux, menée par Mahathir Mohamad, Parti autochtone malaisien unifié, centre droit, qui a un passé d'autocrate, l'emporte de façon inattendue, obtenant 113 des 222 sièges, et le Front national (Barisan Nasional), coalition au pouvoir depuis l'indépendance, en 1957, qui avait redécoupé les circonscriptions à son avantage, n'en a que 79. Mahathir Mohamad a triomphé de son ancien protégé, le Premier ministre Najib Razak. Il devrait céder le pouvoir à Anwar Ibrahim, leader de l'opposition, rendu inéligible du fait de sa condamnation contestée pour sodomie.

Le 10 mai, Mahathir Mohamad entre en fonction comme Premier ministre. Le 12 mai, il nomme Mohamad Sabu à la Défense, Tan Sri Muhyiddin Yassin à l'Intérieur et Lim Guan Eng aux Finances. Ils entrent en fonction le 21 mai.

Dès le 11 mai, Mahathir Mohamad annonce que le roi Muhammad Faris Petra a donné son accord pour gracier et libérer Anwar Ibrahim, déclarant qu'il lui cédera le pouvoir « dans quelques années ».

Le 12 mai, les autorités interdisent à Najib Razak de quitter le pays. Mahathir Mohamad veut rouvrir l'enquête sur l'affaire du fonds souverain malaisien 1MDB, qui impliquait l'ex-Premier ministre. Des bijoux et sacs d'une valeur de 234 millions d'euros sont confisqués à ce dernier dans le cadre de l'enquête le visant pour détournement de fonds. Il est soupçonné d'avoir ainsi détourné 640 millions d'euros.

Nouvelle-Zélande

21 juin 2018. **Première ministre**. La Première ministre Jacinda Ardern, 37 ans, donne naissance à une fille. Elle prendra six semaines de congé maternité et le vice-Premier ministre, Winston Peters, va la remplacer provisoirement. Il y a eu un précédent avec l'ancienne Première ministre pakistanaise Benazir Bhutto, en 1990.

Pologne

27 juin 2018. **Loi mémorielle**. Les députés amendent la loi sur l'Institut de la mémoire nationale qui pénalisait « l'attribution à la nation ou à l'État polonais, en dépit des faits, des crimes contre l'humanité » dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale. L'évocation de la responsabilité polonaise ne sera pas passible de prison.

Royaume-Uni

Avril-juin 2018. **Brexit**. Le 18 avril, par 348 voix contre 225, la Chambre des Lords adopte un amendement demandant au gouvernement de venir s'expliquer devant le Parlement sur la question de l'union douanière

européenne, dont Theresa May souhaite sortir.

Le 23 avril, la Chambre des Lords amende encore la loi organisant le retrait du Royaume-Uni pour que la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne soit conservée dans le droit britannique. Elle refuse également à une claire majorité d'octroyer au gouvernement des pouvoirs élargis pour amender les lois après le Brexit.

Le 30 avril, la même Chambre adopte un amendement au projet de loi sur le Brexit donnant au Parlement le pouvoir d'empêcher le gouvernement de quitter l'Union européenne en l'absence d'accord avec Bruxelles. Un autre amendement est adopté pour éviter une *hard border* (frontière physique) en Irlande du Nord.

Le 8 mai, la Chambre des Lords vote un amendement pour le maintien du Royaume-Uni dans l'Espace économique européen, c'est-à-dire dans le marché unique, par 245 voix contre 218. Cela obligerait Londres à continuer de respecter les quatre libertés de circulation (personnes, biens, capitaux et services) sur lesquelles repose le marché unique.

Le 15 mai, le Parlement écossais rejette la loi de retrait de l'Union européenne présentée par le gouvernement britannique par 93 voix contre 30, mais ce vote n'est pas contraignant.

Le gouvernement annonce le 16 mai qu'il publiera un livre blanc sur ses « ambitions » pour l'après-Brexit.

Le 16 mai, la Chambre des Lords adopte un amendement soutenant le maintien des règles environnementales européennes au Royaume-Uni après le Brexit par 294 voix contre 244, ce qui est un revers pour le gouvernement.

Le 22 mai, le gouverneur de la Banque d'Angleterre estime le coût du Brexit pour chaque ménage britannique à 900 livres sterling (près de 1 000 euros).

Le 24 mai, le gouvernement britannique publie un document sur sa vision du futur partenariat économique entre Royaume-Uni et Union européenne. Celui-ci prendrait la forme d'un accord de libre-échange incluant les biens et les services. Le même jour, Michel Barnier critique cette option en considérant que l'Espace économique européen constitue le meilleur cadre de coopération possible pour les Britanniques, alors que le Parlement britannique s'est prononcé en faveur de l'union douanière.

Le 20 juin, le gouvernement britannique empêche de justesse une fronde des députés europhiles de son camp après un compromis de dernière minute sur le rôle du Parlement dans les négociations au sujet du Brexit. Par 319 voix contre 303, les députés rejettent un amendement au projet de loi de retrait, qui prévoyait un pouvoir d'intervention renforcé pour le Parlement en cas d'absence d'accord avec Bruxelles avant le Brexit, en mars 2019.

Le 26 juin, la loi organisant le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne est promulguée, confirmant la date du 29 mars 2019 comme date officielle du Brexit, et encadre la retranscription du droit européen dans le droit britannique.

Airbus menace de se retirer du Royaume-Uni. Le 22 juin, dans un mémo, l'entreprise annonçait sa décision de geler ses investissements en attendant un accord entre Londres et Bruxelles.

Russie

7 et 18 mai 2018. **Président. Gouvernement.** Le 7 mai, le président Poutine, 65 ans, est investi pour son quatrième mandat, ayant déjà assuré cette fonction du 31 décembre 1999 au 7 mai 2008 et depuis le 7 mai 2012. Le gouvernement de Dmitri Medvedev, en fonction depuis le 8 mai 2012, démissionne, mais

Vladimir Poutine renomme ce dernier Premier ministre. Le 8 mai, le Parlement accorde sa confiance à Dmitri Medvedev par 374 voix contre 56. Le 18 mai, Vladimir Poutine nomme le nouveau gouvernement, sans changement aux postes majeurs.

Slovénie

13 mai 2018. **Référendum**. À la suite de l'annulation par la Cour constitutionnelle du résultat du référendum d'initiative populaire de 2017, les citoyens sont appelés à se prononcer à nouveau sur le projet de loi relatif à la construction d'une voie ferrée. Le « non » l'emporte avec 50,1 %, mais cela ne représente que 7,4 % des inscrits, or le quorum est de 20,0 %. En conséquence, le projet de voie ferrée est à nouveau confirmé.

3 juin 2018. **Élections législatives**. Le scrutin législatif conduit à un éclatement de la représentation parlementaire. Le Parti démocratique slovène (SDS), conservateur, libéral, populiste, anti-migrants, mais pro-européen, mené par Janez Janša, ancien chef de gouvernement, proche de Viktor Orbán, est en tête avec 25,0 % des voix et 25 sièges sur 90, devant la Liste de Marjan Šarec (LMŠ), ancien comédien, maire de Kamnik, centre gauche, social-libéral et populiste, avec 12,7 % et 13 élus, qui entre au Parlement, les Sociaux-démocrates (SD) avec 9,9 % et 10 élus, le Parti moderne du centre (SMC) du Premier ministre Miro Cerar, social-libéral, en très net recul avec 9,8 % et 10 élus, La Gauche (Levica), gauche radicale, écologiste et socialiste, avec 9,3 % et 9 élus, qui entre également au Parlement, Nouvelle Slovénie (NS) avec 7,1 % et 7 élus, L'Alliance d'Alenka Bratušek (ZAAB) avec 5,1 % et 5 élus, le Parti démocratique des retraités (DESUS) avec 4,9 % et 5 élus, et le Parti national slovène (SNS), droite nationaliste, populiste, avec 4,2 % et 4 élus, qui revient après dix ans d'absence. Il apparaît que le SDS a été financé par la Hongrie. Avec neuf partis, jamais le Parlement n'avait donc été aussi éclaté.

La participation a été de 52,6 % seulement.

Syrie

Avril-mai 2018. **Guerre civile**. Le 2 avril est promulguée la loi 10, qui cherche à exproprier des zones du territoire où le soulèvement est né afin d'empêcher le retour des exilés.

Le 4 avril, la Turquie accueille à Ankara un sommet tripartite consacré à la Syrie, avec le président russe et le président iranien.

Le 12 avril, après cinq années de siège et la mort de mille six cents civils, la ville de Douma est prise par les forces gouvernementales.

Dans la nuit du 13 au 14 avril, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France bombardent des sites militaires et un centre de recherche liés au programme chimique, en représailles à l'attaque de Douma. La Russie n'a pas riposté, même si elle dénonce un « acte d'agression contre un pays souverain ». L'opposition française, de droite comme de gauche, critique l'absence de débat préalable au Parlement.

Les 24 et 25 avril, les représentants de quatre-vingt-cinq pays et les organisations internationales et humanitaires se réunissent à Bruxelles pour aider des Syriens à se réinstaller chez eux. 3,6 milliards d'euros sont recueillis.

Le 7 mai, le régime syrien s'empare de Rastane, sur l'axe Damas-Alep.

Le régime reprend le quartier Hajar-al-Aswad, dans le sud de Damas, au cours de combats très meurtriers depuis le 19 avril.

Le 21 mai, le régime syrien annonce contrôler « totalement » Damas et ses environs pour la première fois depuis 2012.

Selon un rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, du gaz sarin a été utilisé les 24 et 25 mars 2017 lors d'attaques contre la ville de Latamné.

Tchad

30 avril 2018. **Constitution**. Les députés adoptent une nouvelle constitution renforçant les pouvoirs du président Idriss Déby. De ce fait, le 3 mai, le Premier ministre, Albert Pahimi Padacké, 51 ans, Rassemblement national pour la démocratie au Tchad-Le Réveil, en fonction depuis le 13 février 2016, démissionne, la loi fondamentale qui entre en vigueur le 4 mai abolissant le poste de Premier ministre.

Tchèque (République)

6 avril, 8 mai, 6 et 27 juin 2018. **Gouvernement**. Le Parti social-démocrate (CSSD) met un terme, le 6 avril, aux discussions en vue de former un gouvernement avec le mouvement populiste ANO du milliardaire et ex-communiste Andrej Babiš.

Le 8 mai, le Premier ministre Babiš, au pouvoir depuis le 6 novembre 2017, annonce avoir trouvé un accord de coalition avec le CSSD. Les communistes ont déclaré qu'ils ne s'opposeraient pas.

Le 6 juin, le président Zeman demande au Premier ministre de former un nouveau gouvernement. Le CSSD, après un référendum interne (qui donna lieu à 58,5 % de voix favorables), s'associe à l'ANO.

Le 27 juin, le deuxième gouvernement Babiš naît de l'alliance de l'ANO et du CSSD, avec le soutien tacite des communistes, qui deviennent les arbitres de la situation. Il est nommé le 27 juin par Miloš Zeman, avec Jan Hamáček, 39 ans, CSSD, à l'Intérieur et aux Affaires étrangères par intérim, le Président refusant de nommer Miroslav Poche, 40 ans, CSSD, et Lubomír Metnar, 50 ans, indépendant, à la Défense, Alena Schillerová, 54 ans, indépendante, restant ministre des Finances. Les députés devraient se prononcer sur la confiance le 11 juillet.

Turquie

24 juin 2018. **Élections présidentielle et législatives**. Le président Erdoğan décide le 18 avril de nouvelles élections anticipées. Il justifie cette décision par la situation régionale. Le Président conclut un accord avec le parti ultranationaliste MHP. Les kémalistes et les ultranationalistes du Bon Parti (IYI) s'allient contre Erdoğan, mais l'opposition est en ordre dispersé. Cependant, le Parti de la justice et du développement (AKP) connaît aussi la zizanie.

Les militants du Parti démocratique des peuples (HDP) veulent proposer le Kurde Selahattin Demirtaş, avocat en prison depuis un an, comme candidat à l'élection présidentielle.

Cinq candidats s'opposent au président Erdoğan à l'élection présidentielle : Meral Akşener, nationaliste conservatrice, ancienne ministre de l'Intérieur, dirigeante du Bon Parti, qui veut rassembler l'électorat conservateur déçu par Erdoğan ; Selahattin Demirtaş, HDP, pro-kurde détenu depuis 2016 ; Temel Karamollaoğlu, Parti de la félicité (SP), islamo-conservateur ; Dogu Perinçek, Parti patriote ; et Muharrem İnce, Parti républicain du peuple (CHP).

À un mois de l'élection, la pression des marchés sur le président Erdoğan s'intensifie. La livre turque chute.

Élection présidentielle en Turquie

Inscrits	59 367 469	
Votants	51 197 959	(86,24 %)
Blancs et nuls	1 129 332	
Suffrages exprimés	50 068 627	

Candidats	*voix*	*%*
Recep Tayyip Erdoğan, Parti de la justice et du développement (AKP)	26 330 823	52,59
Muharrem İnce, Parti républicain du peuple (CHP)	15 340 321	30,64
Selahattin Demirtaş, Parti démocratique des peuples (HDP)	4 205 794	8,40
Meral Akşener, Le Bon Parti (IYI)	3 649 030	7,29
Temel Karamollaoğlu, Parti de la félicité (SP)	443 704	0,89
Doğu Perinçek, Parti patriotique (VP)	98 955	0,20

Élections législatives en Turquie

Inscrits	59 367 469	
Votants	51 189 444	(86,22 %)
Blancs et nuls	1 052 269	
Suffrages exprimés	50 137 175	

Partis	*voix*	*%*		*sièges*	
Alliance populaire	26 904 024	53,66		344	
– AKP	21 338 693	42,56	(– 6,94)	295	(– 22)
– MHP	5 565 331	11,10	(– 0,80)	49	(+ 9)
Alliance de la nation	17 019 808	33,95		189	
– CHP	11 354 190	22,65	(– 2,67)	146	(+ 12)
– IYI	4 993 479	9,96		43	
– SP	672 139	1,34	(+ 0,66)	0	(=)
HDP	5 867 302	11,70	(+ 0,94)	67	(+ 8)
Parti de la cause libre	155 539	0,31	0	(=)	
VP	114 872	0,23	(– 0,02)	0	(=)
Autres	75 630	0,15		0	(=)

Le président sortant, soutenu par l'AKP, l'emporte avec 52,6 % des suffrages face à Muharrem İnce, avec 30,6 %, Selahattin Demirtaş, avec 8,4 %, et Meral Akşener, avec 7,3 %.

Les élections législatives qui se déroulent simultanément confirment cette victoire. La coalition au pouvoir AKP-MHP obtient la majorité. L'AKP n'atteint la majorité absolue qu'avec son alliance avec le parti ultranationaliste, qui a 49 députés. L'AKP, avec 42,6 % des voix, obtient 295 des 600 sièges. Malgré leur coalition, les trois partis d'opposition restent minoritaires. Le CHP obtient 22,6 % des voix et 146 élus, le Bon Parti 10,0 % et 43 élus, et le Parti de la félicité 1,4 %. Le HDP, qui recueille 11,7 % des voix, réussit à dépasser le seuil des 10 %, gagnant huit sièges, avec 67 élus. Le MHP a 11,1 % et 49 élus et le Bon Parti 10,0 % et 43 élus.

La participation à ces élections concomitantes a été de 86,2 %.

Les observateurs de l'OSCE considèrent que les candidats n'ont pas eu d'« opportunités égales ».

Union européenne

11 avril, 29 mai et 21 juin 2018. **Travailleurs détachés**. Le 11 avril, le Conseil des ministres de l'Union européenne valide l'accord avec le Parlement sur la directive des travailleurs détachés, à la suite de l'accord du 19 mars. Le 29 mai, le Parlement européen approuve la réforme du travail détaché accordant à ces derniers un même salaire pour un même travail au même endroit. Un rôle majeur a été joué par la députée française Élisabeth Morin-Chartier.

Le 21 juin, les ministres adoptent une révision de la directive.

2 mai 2018. **Budget**. La Commission présente des propositions pour le prochain budget. Le manque à gagner du fait du Brexit est évalué entre 12 et 14 milliards d'euros. La défense devient une priorité et la Commission propose d'y consacrer 20 milliards d'euros.

La Commission propose un budget de 1 279 milliards d'euros sur la période 2021-2027. Son projet prévoit une réduction des aides à l'agriculture. Elle veut établir un lien entre les interventions de l'Union européenne et le respect de l'État de droit. La France s'oppose à la baisse des aides directes aux agriculteurs.

22 mai 2018. **Accords commerciaux**. Les ministres du Commerce valident une nouvelle approche pour les accords commerciaux. Cela fait suite à une décision de la Cour de justice de l'Union européenne estimant que la quasi-totalité des thématiques négociées dans les accords commerciaux sont de la compétence exclusive de l'Union, sauf certaines dispositions relatives à l'investissement. Les futurs accords commerciaux pourront être conclus, dans la plupart des cas, sans la ratification des parlements nationaux. On veut éviter de retomber dans la situation qu'a connue le CETA, cet « accord économique et commercial global » avec le Canada ayant été bloqué par le Parlement de Wallonie.

5 juin 2018. CJUE. **Mariage pour tous**. La Cour de justice de l'Union européenne considère que le conjoint homosexuel d'un Européen bénéficie des mêmes droits qu'un hétérosexuel quand il demande un titre de séjour dans l'Union, quelle que soit sa nationalité, quand bien même l'État membre de séjour ne reconnaît pas le mariage pour tous. (CJUE, grande chambre, 5 juin 2018, C 673/16, *Relu*

Adrian Coman, Robert Clabourn Hamilton, Asociația Accept c. Inspectoratul General pentru Imigrări, Ministerul Afacerilor Interne.)

VENEZUELA

13-14 avril et 20 mai 2018. **Crise politique. Élection présidentielle**. Les États-Unis et quinze autres États parmi les trente-trois pays du sommet des Amériques menacent, les 13 et 14 avril, de ne pas reconnaître les résultats de l'élection présidentielle.

Le nombre de Vénézuéliens ayant fui leur pays a explosé.

Les principaux partis d'opposition appellent à l'abstention. En effet, la Table de l'unité démocratique boycotte le scrutin.

Le président Maduro, Parti socialiste unifié, est réélu le 20 mai avec 67,7 % des voix face à deux candidats d'opposition. Henri Falcón, Mouvement vers le socialisme, centre gauche, obtient 21,2 % et Javier Bertucci, pasteur évangélique, Espérance pour le changement, 11,0 %. La participation a été seulement de 46,1 %, contre 80,0 % en 2013.